

LIVRET D'ACCUEIL




<https://ifp-dole.fr/>


**HEURES D'OUVERTURE DU
SÉCRÉTARIAT**
LUN – VEN | 8H45–12H30 / 13H–
16H40


EMPLACEMENT
6 rue Jean Flamand
39100 Dole


CONTACT
ifsi.secretariat@ch-dole.fr
03 84 79 41 40

L'institut est un organisme de formation certifié QUALIOPF pour les actions de formations

Sommaire

1. Mot de la directrice	page 3
2. Présentation de l'institut	page 4
3. Présentation de l'établissement support	page 5
4. L'équipe	page 6
5. Présentation des formations dispensées	page 8
6. Les stages	page 14
7. L'aspect financier	page 15
8. Les locaux de l'IFP	page 15
9. Communiquer au sein de l'institut	page 17
10. Vie pratique	page 19

1. Mot de la directrice

Vous venez d'intégrer l'Institut de Formations Paramédicales (IFP) Jura-Nord de Dole et, au nom de l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique, je vous félicite pour votre réussite aux sélections d'admission pour la formation aide-soignante ou en soins infirmiers, et vous souhaite la bienvenue.

Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail et votre nouvel environnement professionnel. Vous retrouverez dans ce livret les réponses à un certain nombre de vos questions du quotidien. N'hésitez pas à vous adresser directement au secrétariat de l'institut ou à votre formateur de suivi pédagogique pour obtenir des éléments d'informations complémentaires.

Dès votre arrivée, vous serez accompagnés par l'ensemble du personnel de l'institut. Cet accompagnement est notre engagement tout au long de votre formation.

Je vous souhaite une belle intégration et l'accomplissement de votre projet professionnel soutenu des valeurs que l'institut souhaite défendre.

Nathalie BLANCHARD
Directrice de l'IFSI-IFAS Jura-Nord



2. Présentation de l'institut

L'Institut de Formations Paramédicales (IFP) Jura-Nord Dole est situé dans le bâtiment Passerelle Entreprises Expansion 39 – Entrée C

C'est un institut public, rattaché au Centre Hospitalier Louis Pasteur (CHLP) de Dole qui assure 2 types de formations :

- Formations initiales conduisant à l'obtention des **diplômes d'Etat Infirmier et Aide-Soignant**
- Formations continues :
 - Tutorat des étudiants en soins infirmiers
 - Tutorat des élèves aides-soignants
 - Actualisation des compétences aides-soignantes
 - Simulateur de vieillissement
 - Je découvre le semestre 1
 - Préparation à la sélection formation professionnelle continue (FPC)
 - Réactualisation des gestes techniques IDE

L'institut s'inscrit dans une volonté affirmée de former des professionnels novices infirmiers et aides-soignants aptes à exercer leur métier avec efficacité dès la prise de poste.

Les effectifs des promotions en soins infirmiers et aides-soignants ont progressivement augmenté. Le quota fixé par la Région pour la rentrée 2025/2026 est de **71 places en 1^{ère} année** pour la formation infirmière et de **57 pour la formation aide-soignante**, dont 12 places dédiées à la rentrée du 1er trimestre de l'année civile.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2022, l'institut s'inscrit dans **la formation par la voie de l'apprentissage** pour les filières aide-soignante et en 3^{ème} année pour la filière infirmière en partenariat avec le CFA Sanitaire et Social Bourgogne Franche Comté (BFC)



Environ 230 étudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants sont accueillis chaque année.



Vue aérienne de l'institut



Vue de la rue Claude Antoine Bougauld

3. Présentation de l'établissement support

Le CHLP est un établissement public de santé qui se compose de 396 lits et places. L'offre de soins proposé est : Médecine, Chirurgie Ambulatoire, Gynécologie - Obstétrique, Rééducation : Médecine physique réadaptation (MPR), soins médicaux et réadaptation (SMR), Gériatrie : unité de soins longue durée (USLD, établissement hospitalier pour personnes dépendantes (EHPAD), médecine gériatrique aigue (MGA), Pédiatrie, Surveillance Continue, Urgences, maison médicale de garde (MMG) et Imagerie.



Le Centre Hospitalier Louis Pasteur



Son nouveau plateau technique ambulatoire

Il comprend différents pôles d'activités :

- Pôle Urgences et soins intensifs
- Pôle médico-technique
- Pôle Médecine
- Pôle Femme- Mère- Enfant et Chirurgie
- Pôle Gériatrie et MPR
- Pôle administratif - gestion et fonctions d'appui

Le CHLP assure des missions de Service Public Hospitalier 24h/24. C'est à la fois un centre de diagnostic, de traitement avec ou sans hospitalisation, de prévention et d'enseignement.

Plus d'informations sur le site du CHLP : <https://www.ch-dole.fr/>

4. L'équipe

L'équipe administrative est composée de 2 secrétaires qui sont chargées de la gestion administrative des dossiers des apprenants.

L'équipe hôtelière est composée de 2 ASH qui entretiennent les locaux et assurent la gestion des tenues des étudiants et élèves en lien avec la blanchisserie de l'hôpital.

L'équipe pédagogique est composée de 11 formateurs dont 2 sont chargés de la formation aide-soignante. Elle est responsable de la mise en œuvre de l'ingénierie de la formation et assure votre suivi pédagogique.

Vous rencontrerez des professionnels experts de terrains qui assureront des interventions pédagogiques à l'IFP, dans le cadre de notre collaboration.



Nathalie BLANCHARD
Directrice de l'institut



Amandine BARTHELEMY



Anne CAULE

Direction

Equipe administrative



Valérie TAVARES
Responsable Pédagogique de Promotion.
Master sciences de l'éducation et de la formation



Sonia MULLER
DU soins palliatifs et douleurs



Christine MALCUIT
Master sciences de l'éducation

Cadre de santé formateur filières infirmières 1^{ère} année



Marie-Odile LEGOIX
Puericultrice - formateur manutention et référente apprentissage



Cécile DERAY
Responsable Pédagogique de Promotion -
Master 2 expertise sociologique et économique



Wanda MASCARET
Formateur en simulation – Maitrise management et formation dans les établissements de santé

filiale infirmières 1^{ère} année

Cadre de santé formateur filière infirmière promotion 2^{ème} année



Sandrine CHAMY
Responsable Pédagogique de Promotion -
Master sciences de l'éducation et de la formation



Astrid LAUQUIN
Maitrise management et formation dans les établissements de santé



Adeline MONNAMI
référénte handicap, développement durable, hygiène

Cadre de santé formateur filière infirmières 3^{ème} année



Sabrina GUINCHARD
référénte Violence faite aux femmes ou sexiste Maitrise management et formation dans les établissements de santé- RPP



Fabienne Garrien Maire
Maitrise management et formation dans les établissements de santé. DU éducation thérapeutique

Cadre de santé formateur

Filière aide-soignante



Yamina BOUGUERRA



Céline APARICIO

Equipe hotelière

5. Les stages

Les stages s'effectuent dans la région Bourgogne-Franche-Comté, dans des établissements publics ou privés, en intra et extrahospitalier. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage, sur la base de 35h par semaine.

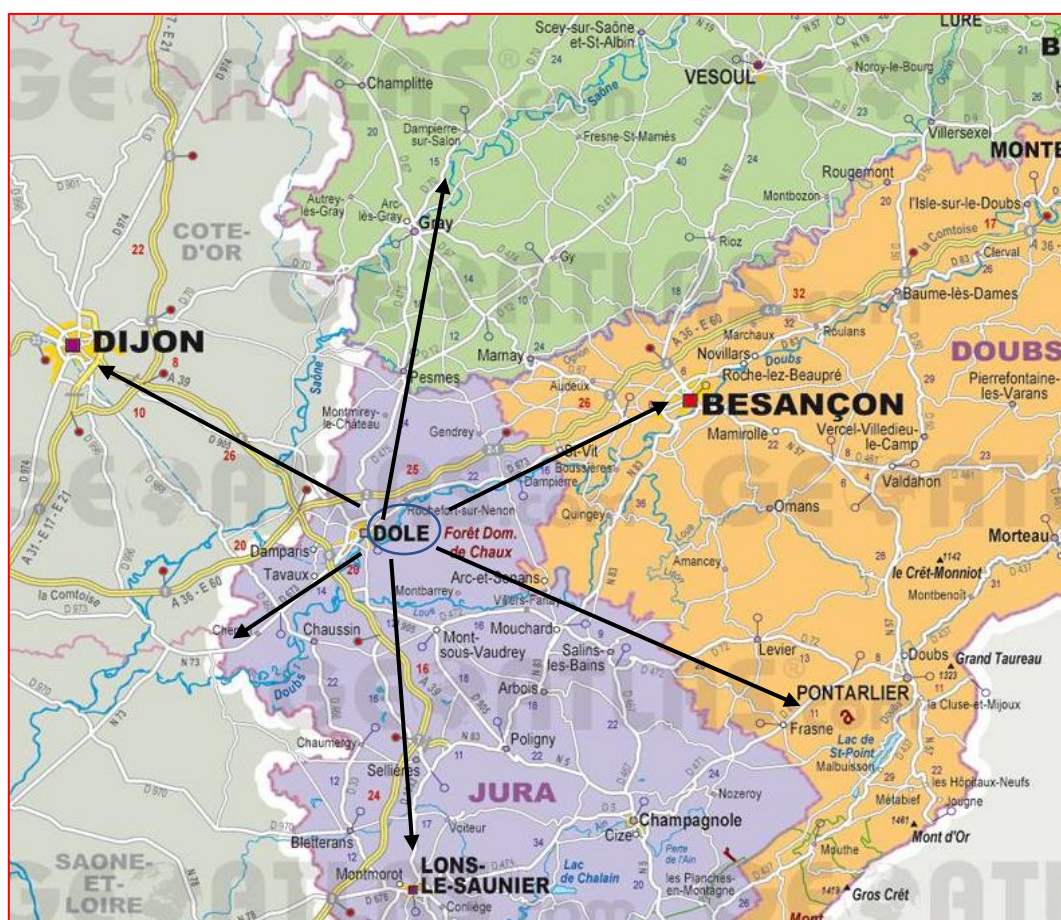
Les affectations de stage sont faites par l'équipe pédagogique et soumise à la validation de la directrice. Seul le stage du semestre 6 peut être laissé au choix de l'étudiant en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique.

Les apprenants doivent se rendre sur les lieux de stage par leurs propres moyens.

Les frais de transport des étudiants en soins infirmiers sont pris en charge lorsque ceux-ci se trouvent sur le territoire français et hors de la commune où est situé l'IFSI, dans la même région ou dans une région limitrophe. Des indemnités de stage et des frais de déplacement sont prévus pour les étudiants en soins infirmiers.

Pour les stagiaires de l'IFAS, il n'y a pas de remboursement des frais de transport.

Le périmètre des stages s'étend de Beaujeu (département 70), en passant par Morez (39), Pierre de Bresse (71) ou encore Dijon (21).



6. L'aspect financier

Coût

Pour les apprenants en formation initiale, la région prend en charge le coût de la formation. Par ailleurs, vous devez prévoir le règlement de :

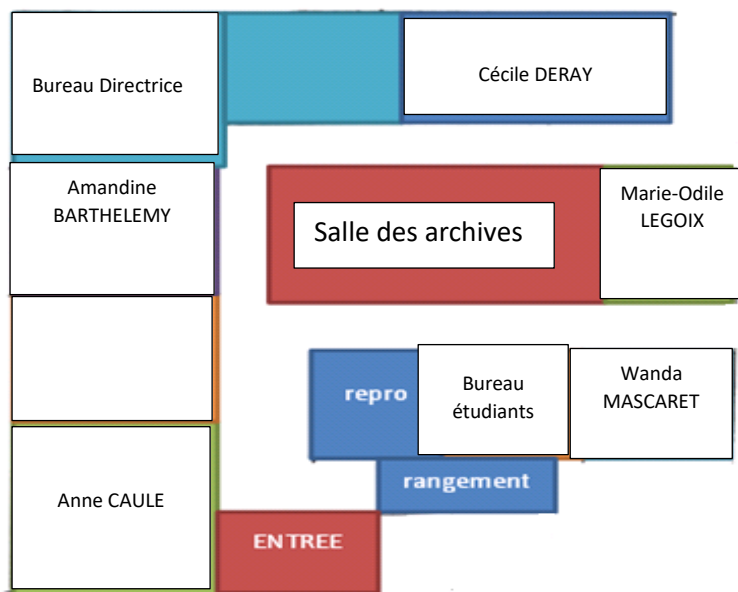
- 178 € de droit d'inscription universitaire annuel (Tarif 2025 - 2026)
- 105 € de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) annuel (Tarif 2025)
- prévoir l'achat de manuel et de livres conseillés

Aides financières

Chaque dossier d'apprenant est particulier. Pour vous aider dans vos démarches concernant les bourses d'études du conseil régional, les allocations du pôle emploi, un dossier de financement particulier, Anne CAULE, secrétaire au sein de l'Institut de Formations, vous aiguillera et vous indiquera les différentes aides dont vous pouvez bénéficier.

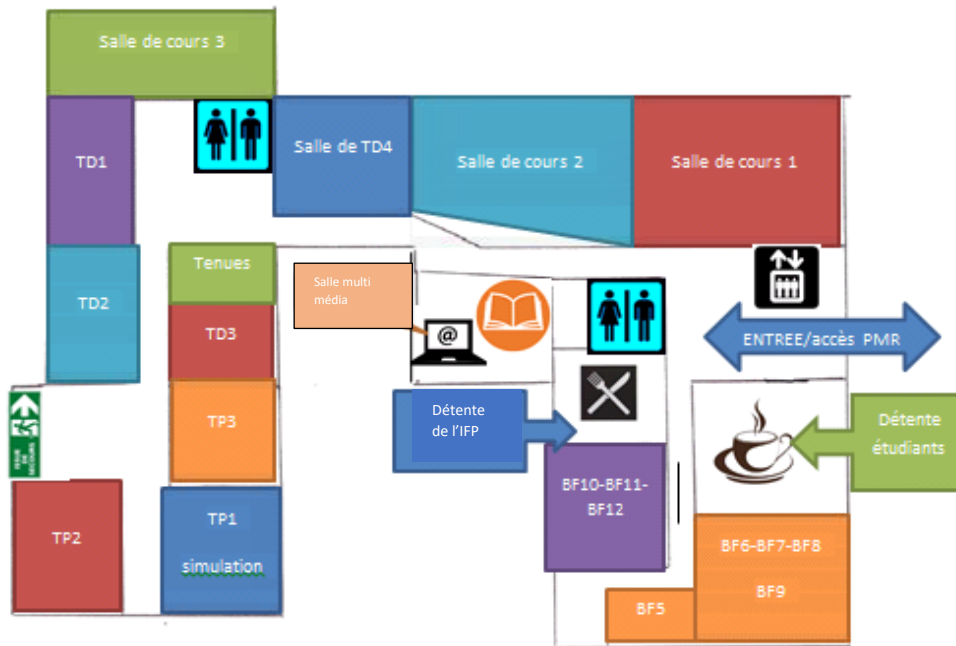
7. Les locaux de l'IFP

Nos locaux sont répartis sur deux étages.



1^{er} étage

Vous trouverez le secrétariat, la direction et des bureaux de formateurs.



2^{ème} étage
 Vous trouverez des bureaux de formateurs, une salle de détente et de restauration et les salles de cours.

Légende :

BF : bureau formateur

BF 5 : Valérie TAVARES, BF 6 Sandrine CHARMY, BF 7 Fabienne GARRIEN MAIRE

BF 8 Sabrina GUINCHARD, BF 9 Astrid LAUQUIN, BF 10 Sonia MULLER, BF 11 Christine MALCUIT

BF 12 Adeline MONNAMI

TD : salle travaux dirigés

TP : salle de travaux pratiques



La **salle multi-média** : des ordinateurs et un espace de travail agréable sont à votre disposition de 8h à 17h30



Une salle de simulation permet de mettre en scène des situations cliniques pour les travaux dirigés.



8. Communiquer au sein de l'institut

Le secrétariat et les formateurs étant amenés à échanger avec vous par courriel, vous devez consulter régulièrement votre boîte mail.

Communiquer avec le secrétariat :

Accueil aux horaires d'ouverture ou par mail : IFSI.Secretariat@ch-dole.fr .

Tableau d'affichage pédagogique :



Des tableaux d'affichage (un par promotion) sont installés dans le couloir du deuxième étage. Vous y trouverez les plannings hebdomadaires, les groupes de travail, les informations diverses, **les adresses mails des formateurs**

Communiquer avec les formateurs

Chaque formateur dispose d'une boîte aux lettres située au deuxième étage, face à l'entrée. Et d'une adresse mail que vous trouverez sur le tableau d'affichage.

Vous y trouverez également une boîte pour y déposer des formulaires de dysfonctionnement et réclamation.



Boîte aux lettres
dysfonctionnements
/ réclamations

L'institut dispose d'un réseau WI-FI gratuit. Les codes d'accès sont donnés en début d'année.

Mykomunote

Le site de « **MyKomunoté** » vous permet d'avoir accès à vos plannings de cours, vos résultats d'évaluation, vos affectations de stage, ... Chaque apprenant reçoit en début d'année de formation un identifiant et un code pour accéder à MyK.

Espace pédagogique

Le site Internet de l'institut, <https://ifp-dole.fr/>, dispose d'un espace pédagogique sur lequel les formateurs mettent à disposition des apprenants les supports de cours et divers documents pédagogiques. Chaque apprenant reçoit en début d'année de formation un identifiant et un code pour accéder à cet espace. Les apprenants ne peuvent pas déposer des documents sur cet espace.

Tableau d'affichage vie étudiante

Un tableau d'affichage à destination des apprenants est à votre disposition dans le foyer. Des offres d'emploi, petites annonces, ... y sont affichées.

9. Vie pratique

Bon plan

Vous trouverez également des bons plans et astuces sur Instagram « [viedecampus.besancon](#) » : soirées, sorties ateliers...

Se loger

L'établissement ne dispose pas d'un internat. Le CROUS se situe à Besançon (25).

Vous aurez la possibilité de trouver des logements privés ou de passer par un organisme de logement public. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie au 03.84.79.79.79 ou sur le site www.doledujura.fr.

L'ARS met à disposition sur son site des offres d'hébergements pour les étudiants en santé.

[Offres d'hébergements pour les étudiants en santé | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté \(sante.fr\)](#)

Se restaurer

Un espace de convivialité est situé au 2^{ème} étage de l'institut. Vous y trouverez un distributeur de boissons chaudes, de boissons fraîches et confiseries et un point d'eau. Cette salle ne permet pas de réchauffer des repas.



A proximité de l'IFP : vous trouverez des boulangeries, magasins bio, restauration rapide (kebab, burgers, buffet asiatique...). Le « Cours Saint Maurice » à proximité, vous permet de pique-niquer dans un cadre agréable.

Le self du Centre Hospitalier vous propose des repas le midi. Il est situé au 7^{ème} étage du bâtiment. Les étudiants infirmier(es) bénéficient du tarif CROUS et du repas à 1 euro pour les étudiants boursiers. Le paiement du repas s'effectue avec la carte du CHLP qui vous est confiée en début d'année et qu'il importe de créditer via une application à télécharger sur votre smartphone.



Se documenter

L'IFP a établi plusieurs partenariats afin de favoriser l'accès à une documentation de qualité avec :

- La bibliothèque professionnelle d'ETAPES, 9 rue Henri Jeanrenaud à Dole
- La bibliothèque universitaire de Besançon (étudiants en soins infirmiers)
- La médiathèque au centre-ville.

Par ailleurs, vous bénéficiez d'un **abonnement à Clinical key**, plateforme donnant accès à des ressources documentaires. Les codes vous seront donnés à l'entrée en formation.

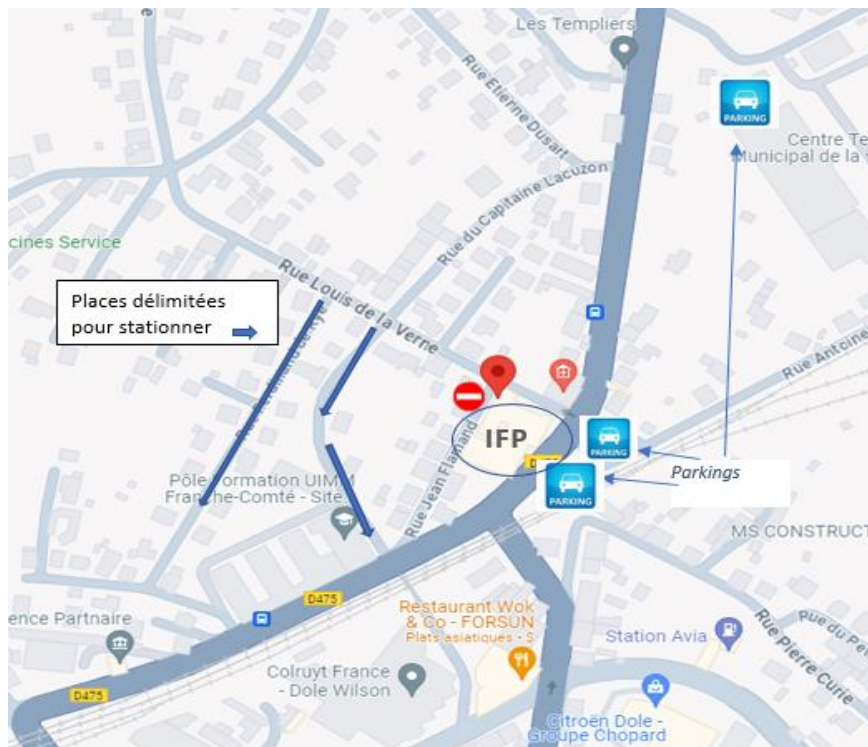
La **médiathèque au centre-ville** vous plongera au cœur du patrimoine Dolois. Ce sera l'occasion de découvrir ce beau bâtiment chargé d'histoire et de culture. Vous pourrez bénéficier d'une carte d'accès gratuite en vous rendant à l'accueil de la Médiathèque.



Accéder et stationner

Vous avez accès au parking en face de l'IFP (mais le nombre de places est limité), ainsi qu'aux rues du Capitaine Lacuzon et du maréchal de Lattre de Tassigny (sur les places délimitées). La rue Jean Flamand est interdite. Veuillez privilégier le co-voiturage chaque fois que possible.

La gare SNCF avec des trains réguliers pour Dijon et Besançon est à 10-15 minutes de marche, l'arrêt de bus le plus proche est l'arrêt Wilson, à environ 400m de l'institut et la sortie autoroute la plus proche est la sortie Dole- Aauthume.



Accessibilité / personnes en situations de handicap

Une place réservée aux personnes à mobilité réduite existe sur le parking devant l'entrée principale de l'IFP.

L'accès aux locaux se fait depuis le parking par l'intermédiaire d'une rampe antidérapante et des paliers haut et bas horizontaux. Un ascenseur permet l'accès aux étages depuis le rez-de-chaussée. Les circulations intérieures présentent toutes une largeur de passage minimale de 140 cm. Les 2 groupes sanitaires comportent chacun une cabine aux normes PMR.

L'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap, sont formalisés par l'institut afin d'adapter la prestation au contexte spécifique de ce public.

Le référent handicap de l'institut est Mme Adeline MONNAMI. Les partenaires : MDPH contact@mdph.doubs.fr et AGEFIPH : www.agefiph.fr

Associations des élèves / étudiants

Le Bureau des Etudiants Dolois (BDE DOLOIS) est l'association créée par les étudiants, pour tous les étudiants dolois, de tous les établissements du supérieur.

Le BDE a pour mission d'animer la vie étudiante sur Dole, d'accompagner les étudiants dans leur installation et leur vie quotidienne, de rencontrer d'autres jeunes et de créer du lien entre les institutions et les étudiants.

Le BDE est labellisé "association universitaire" auprès de l'université de Franche-Comté et est soutenu par la municipalité de Dole.

S'investir au sein du BDE a de nombreux avantages : profiter des réductions dans les commerces dolois sur présentation de la carte de membre, pouvoir bénéficier de l'aide financière pour le permis de conduire ou voir sa moyenne augmenter grâce à l'UE "engagement associatif"... Mais, c'est surtout découvrir le monde associatif, porter des projets et faire de belles rencontres.

Alors, n'hésitez pas ! Le BDE vous attend. bdedolois@gmail.com